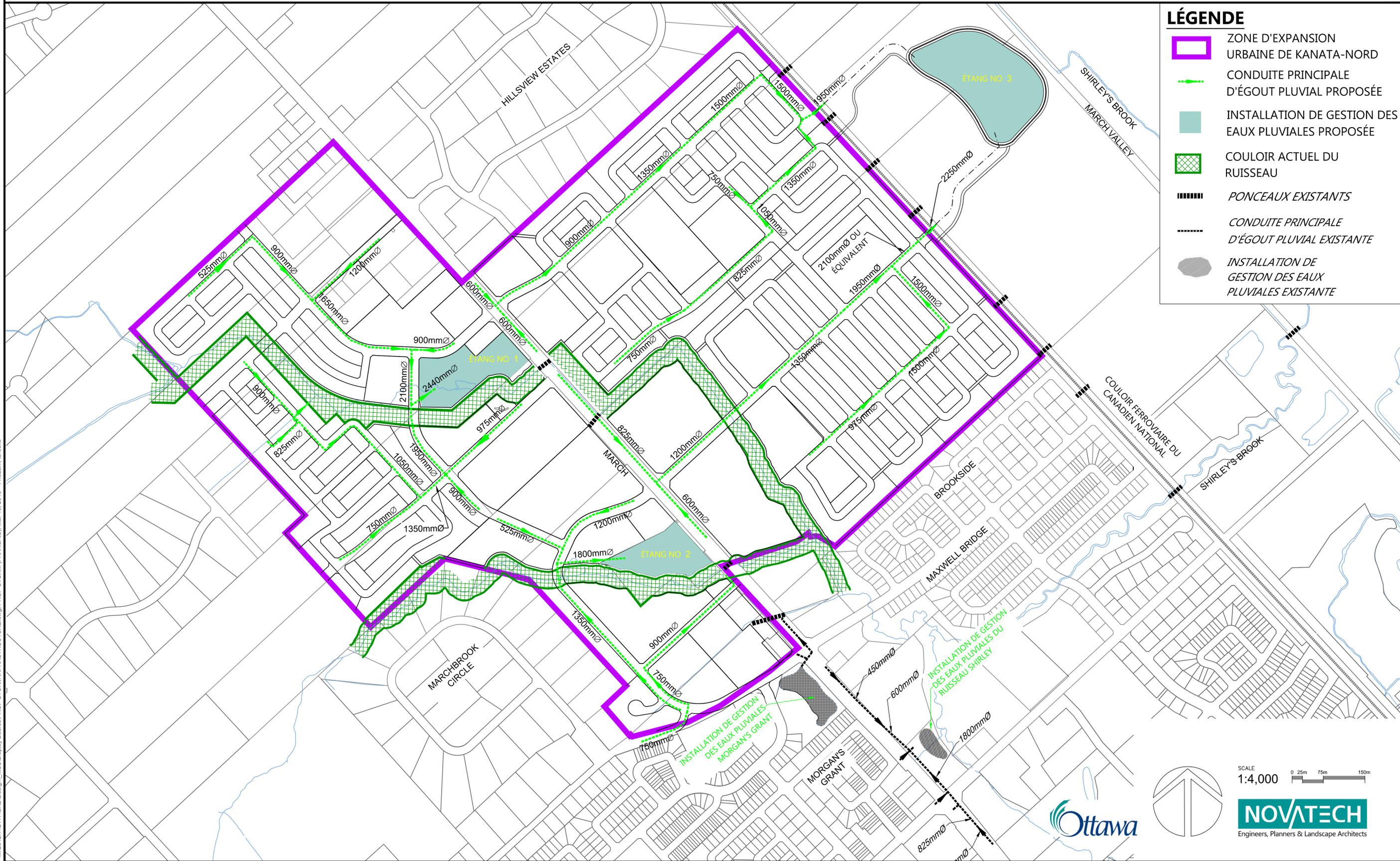




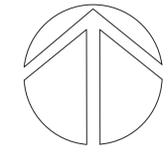
INFRASTRUCTURE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES PRIVILÉGIÉE

LÉGENDE

-  ZONE D'EXPANSION URBAINE DE KANATA-NORD
-  CONDUITE PRINCIPALE D'ÉGOUT PLUVIAL PROPOSÉE
-  INSTALLATION DE GESTION DES EAUX PLUVIALES PROPOSÉE
-  COULOIR ACTUEL DU RUISSEAU
-  PONCEAUX EXISTANTS
-  CONDUITE PRINCIPALE D'ÉGOUT PLUVIAL EXISTANTE
-  INSTALLATION DE GESTION DES EAUX PLUVIALES EXISTANTE

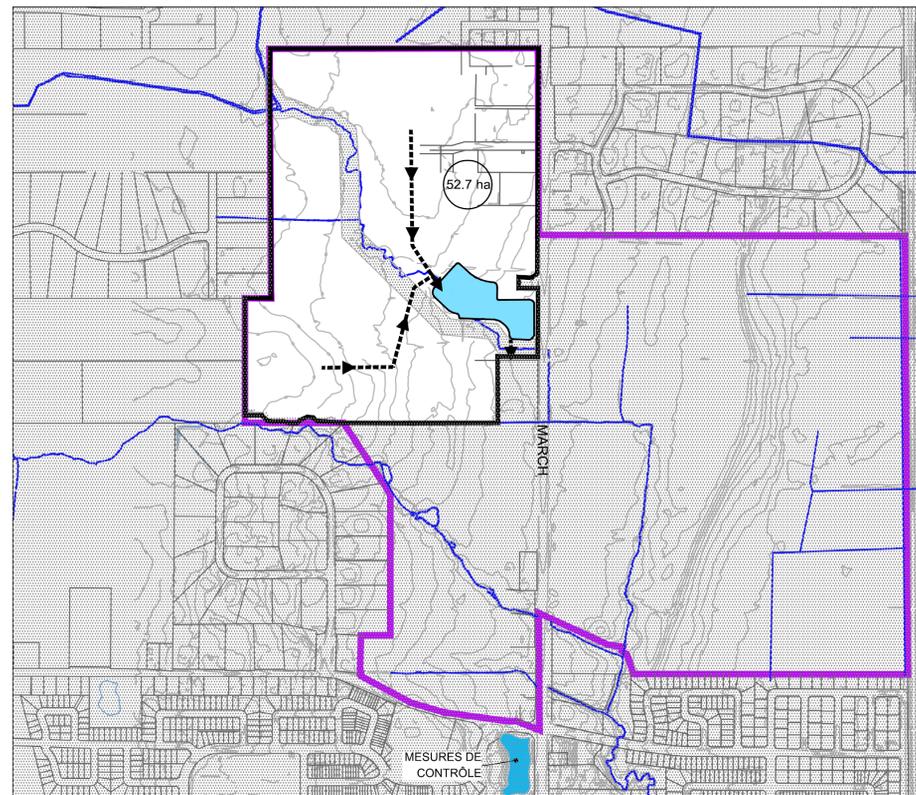


M:\2012\117\CAD\Design\MSS\Display\Boards\PROP-STORM-INFRASTRUCTURE.dwg, PROP-STORM (FRANCAIS), Mar 18, 2016 - 11:52am, Ibrooks

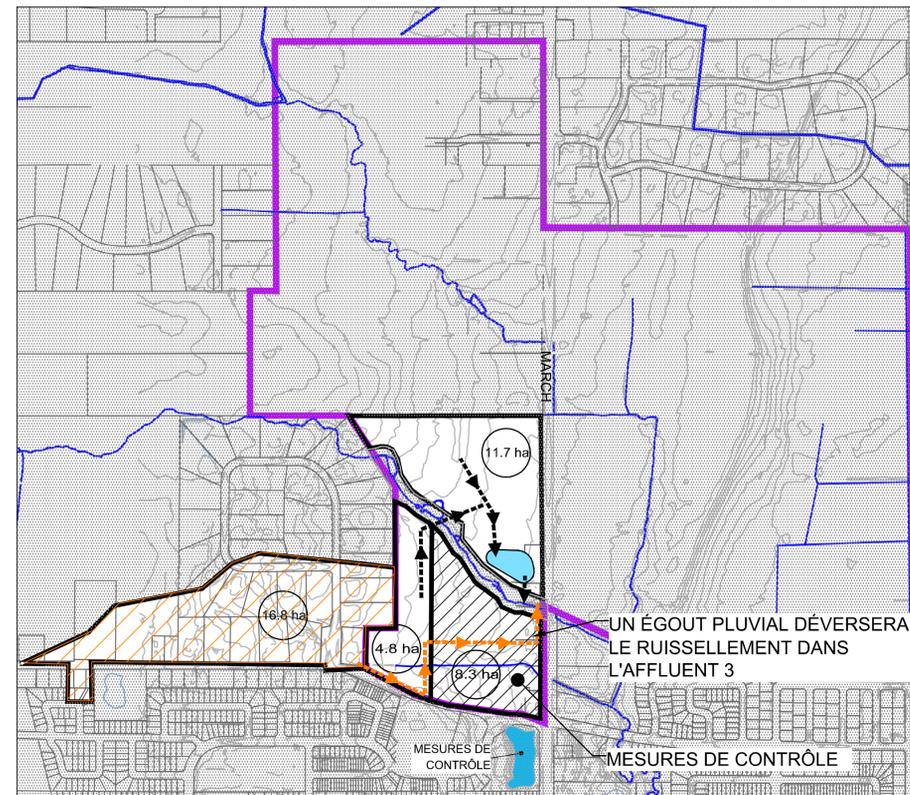


SCALE
1:4,000

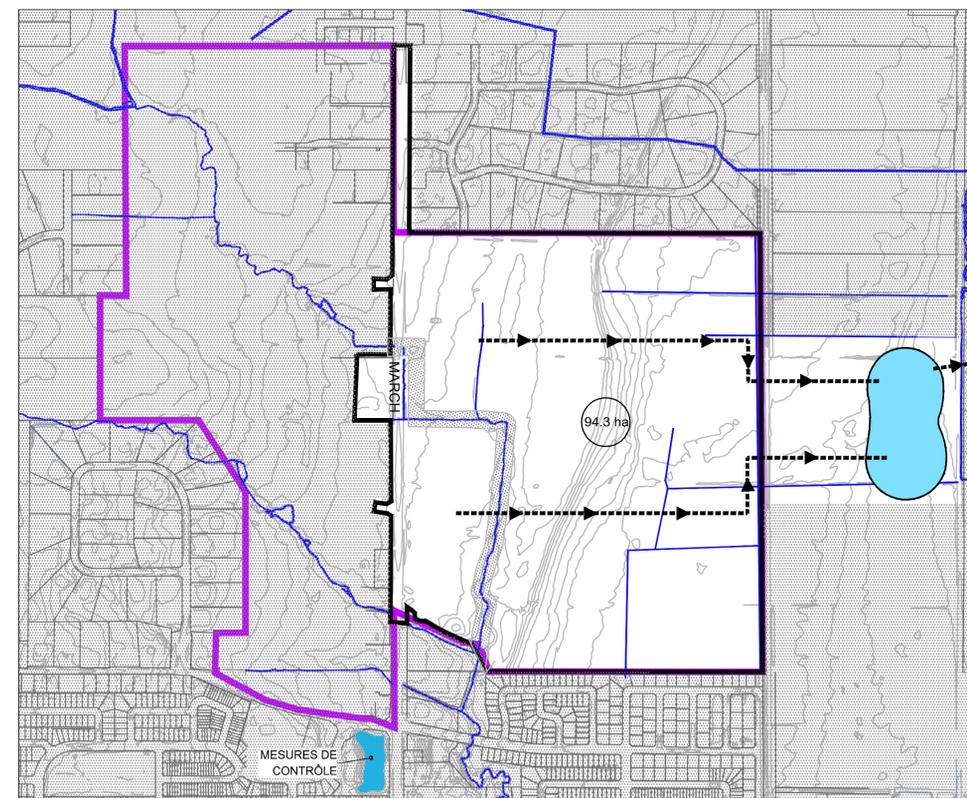




QUADRANT NORD-OUEST : UNE INSTALLATION DE GESTION DES EAUX PLUVIALES AU NORD DE L'AFFLUENT 2, FRANCHISSEMENT DE L'AFFLUENT 2



QUADRANT SUD-OUEST: UNE INSTALLATION DE GESTION DES EAUX PLUVIALES AU NORD DE L'AFFLUENT 3, FRANCHISSEMENT DE L'AFFLUENT, MESURES DE CONTRÔLE, RUISSELLEMENT DU CERCLE MARCHBROOK VERS L'AFFLUENT 3

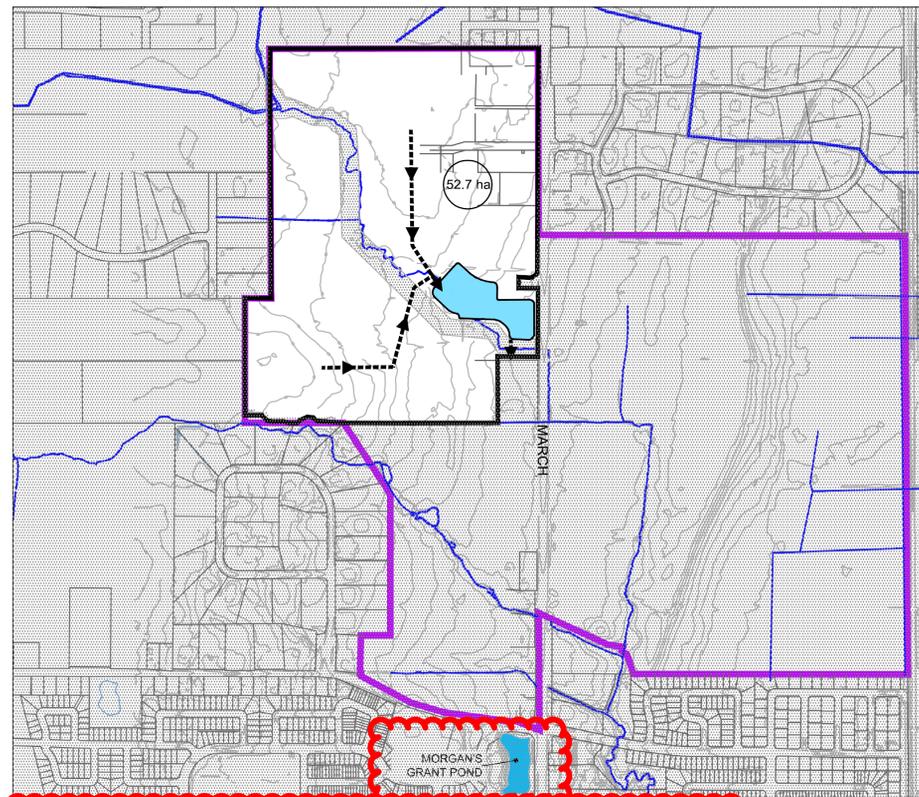


EST DU CHEMIN MARCH: INSTALLATION DE GESTION DES EAUX PLUVIALES HORS DES LIMITES DU SECTEUR URBAIN, INTÉGRÉE À LA ZONE BOISÉE (OPTION PRIVILÉGIÉE)

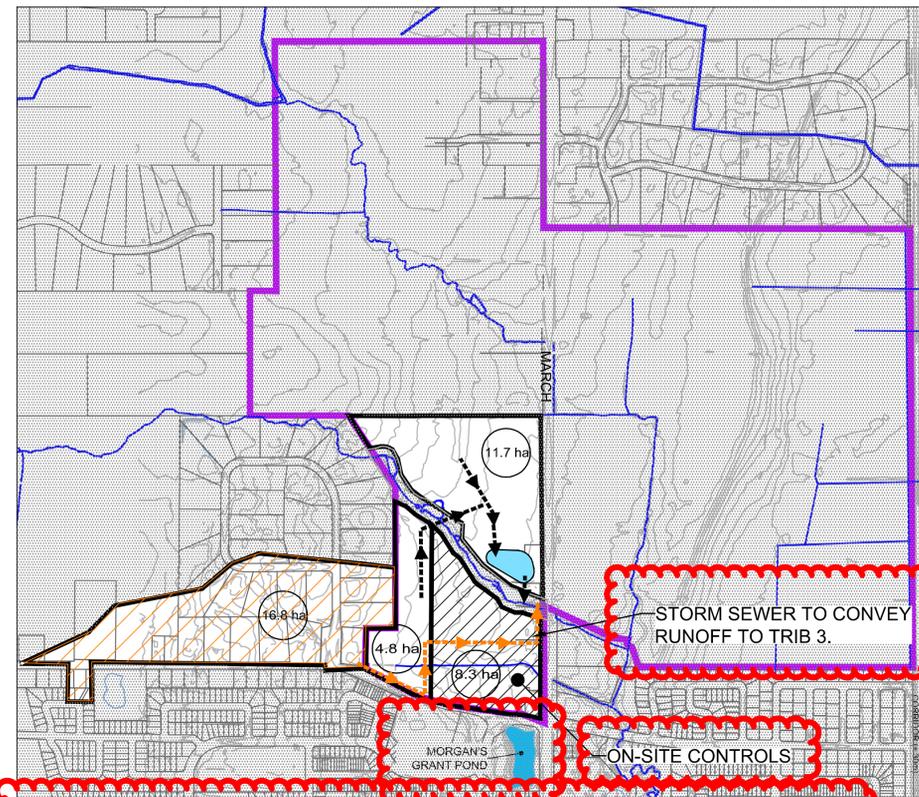
LÉGENDE

-  ZONE D'EXPANSION URBAINE DE KANATA-NORD
-  CANAUX DE DRAINAGE
-  TERRAINS SERVIS PAR L'OPTION DE GESTION DES EAUX PLUVIALES
-  TERRAINS NON SERVIS PAR L'OPTION DE GESTION DES EAUX PLUVIALES
-  STOCKAGE SUR PLACE NÉCESSAIRE
-  RUISSELLEMENT DU SECTEUR DIRIGÉ VERS L'AFFLUENT 3
-  SECTEUR (HECTARES)
-  ÉGOUT PLUVIAL
-  ÉGOUT PLUVIAL À AFFLUENT 3

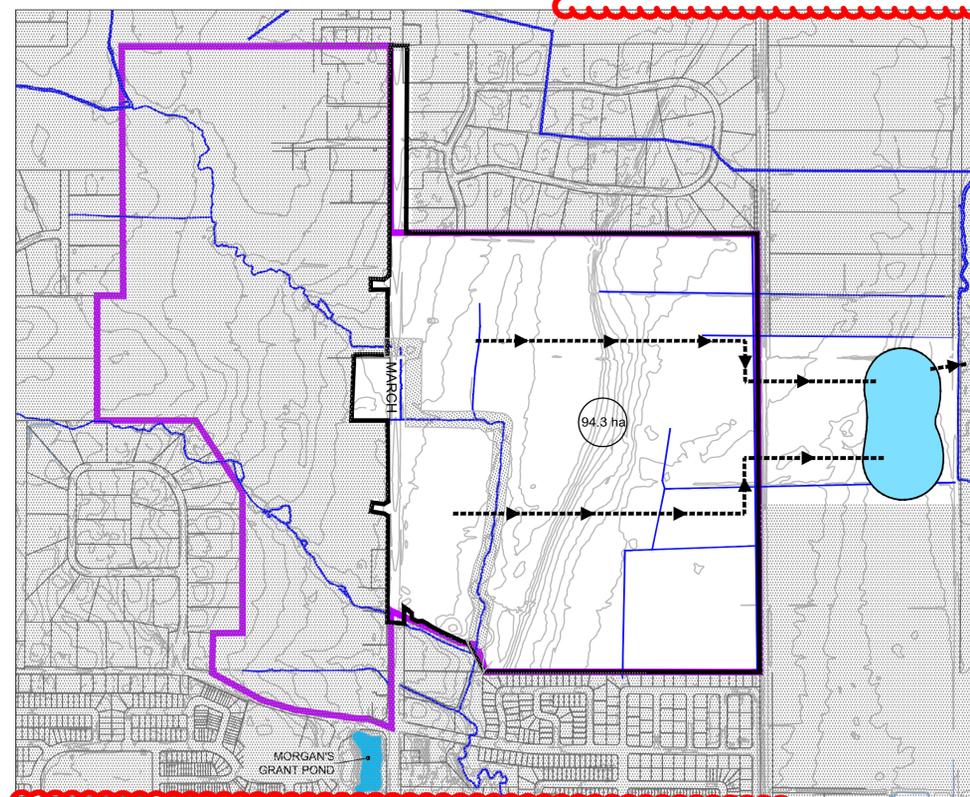
PREFERRED SWM FACILITY LOCATIONS



NORTHWEST QUADRANT: ONE SWM FACILITY NORTH OF TRIBUTARY 2, CROSSING OF TRIBUTARY 2



SOUTHWEST QUADRANT: ONE SWM FACILITY NORTH OF TRIBUTARY 3, TRIBUTARY CROSSING, ON-SITE CONTROLS, MARCHBROOK RUNOFF TO TRIBUTARY 3



EAST OF MARCH ROAD: SWM FACILITY OUTSIDE URBAN BOUNDARY, INTEGRATED WITHIN WOODED AREA

LÉGENDE

- ZONE D'EXPANSION URBAINE DE KANATA-NORD
- CANAUX DE DRAINAGE
- TERRAINS SERVIS PAR L'OPTION DE GESTION DES EAUX PLUVIALES
- TERRAINS NON SERVIS PAR L'OPTION DE GESTION DES EAUX PLUVIALES
- ON-SITE STORAGE REQUIRED
- RUNOFF FROM AREA DIRECTED TO TRIBUTARY 3
- SECTEUR (HECTARES)
- ÉGOUT PLUVIAL
- ÉGOUT PLUVIAL À AFFLUENT 3

REQUIRES ENGLISH TO FRENCH TRANSLATION



PLAN DE TRANSPORTS

Les options proposées à la troisième réunion publique ont été évaluées en fonction des critères suivants :

- Contraintes techniques
- Utilisation du sol
- Contraintes naturelles
- Contraintes sociales
- Contraintes économiques

Le personnel a ciblé, en fonction de l'évaluation des quatre (4) plans conceptuels, les éléments conceptuels à intégrer au plan recommandé. Les résultats de l'évaluation et les éléments conceptuels à privilégier figurent dans le tableau qui suit. Ces derniers (en gras) ont été intégrés à l'option privilégiée.

PLAN DE TRANSPORTS

Critère	Option A	Option B	Option C	Option D
Transports	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réseau routier quadrillé modifié • Trois accès au chemin March ✓ Un accès au chemin Old Carp • Parc-o-bus central; ne garde pas le centre actif 	<ul style="list-style-type: none"> • Tracé de routes curviligne • Trois accès au chemin March ✓ Un accès au chemin Old Carp ✓ Parc-o-bus à l'extrémité nord; les usagers du nord ne traversent pas le centre 	<ul style="list-style-type: none"> • Route unique en boucle • Trois accès au chemin March ✓ Un accès au chemin Old Carp • Parc-o-bus au nord des terrains du PCC; les usagers du nord ne traversent pas le centre 	<ul style="list-style-type: none"> • Route collectrice en haut de la côte • Trois accès au chemin March ✓ Un accès au chemin Old Carp • Parc-o-bus à l'extrémité sud; les usagers du nord traversent le centre
Utilisation du sol	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Quartier piétonnier ✓ Adapté au transport en commun 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Quartier piétonnier ✓ Adapté au transport en commun 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Quartier piétonnier ✓ Adapté au transport en commun 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Quartier piétonnier ✓ Adapté au transport en commun
Contraintes naturelles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Quatre nouvelles structures de franchissement de cours d'eau • Pas de conservation du boisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Trois nouvelles structures de franchissement de cours d'eau ✓ Conservation du boisé 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Quatre nouvelles structures de franchissement de cours d'eau • Pas de conservation du boisé 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Quatre nouvelles structures de franchissement de cours d'eau • Pas de conservation du boisé
Contraintes sociales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accès à l'église, à l'école et au cimetière conservés ✓ Sentiers cyclistes et pédestres • Exposition de certains résidents au bruit du chemin March 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accès à l'église, à l'école et au cimetière conservés ✓ Sentiers cyclistes et pédestres • Exposition de certains résidents au bruit du chemin March 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accès à l'église, à l'école et au cimetière conservés ✓ Sentiers cyclistes et pédestres ✓ Exposition résidentielle limitée au bruit du chemin March 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accès à l'église, à l'école et au cimetière conservés ✓ Sentiers cyclistes et pédestres • Exposition de certains résidents au bruit du chemin March
Contraintes économiques	<ul style="list-style-type: none"> • Quatre carrefours giratoires internes (coûts d'immobilisation élevés) ✓ Feux de circulation sur le chemin March (coûts de fonctionnement élevés) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Deux carrefours giratoires internes (coûts d'immobilisation moyens) • Carrefours giratoires sur le chemin March (coûts de fonctionnement faibles) 	<ul style="list-style-type: none"> • Un carrefour giratoire interne (coûts d'immobilisation faibles) ✓ Feux de circulation sur le chemin March (coûts de fonctionnement élevés) 	<ul style="list-style-type: none"> • Un carrefour giratoire interne (coûts d'immobilisation faibles) • Carrefours giratoires sur le chemin March (coûts de fonctionnement faibles)

INSTALLATIONS DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Le personnel a ciblé, en fonction de l'évaluation des quatre (4) plans conceptuels, les éléments conceptuels à intégrer au plan recommandé. Les résultats de l'évaluation et les éléments conceptuels à privilégier figurent dans le tableau qui suit. Ces derniers (en gras) ont été intégrés à l'option privilégiée, comme le montrent les panneaux représentant le plan d'utilisation des terrains et les emplacements recommandés pour l'installation de gestion des eaux pluviales.

EST DU CHEMIN MARCH

Critère	Option A	Option B	Option C	Option D
Gestion des eaux pluviales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sert tout le secteur à l'est du chemin March ✓ Une seule installation de gestion des eaux pluviales • Une entrée d'eau pour le bassin d'admission • Une entrée d'égout collecteur d'eau pour tout le secteur ✓ Une sortie vers le bras principal du ruisseau Shirley • Ne permet aux propriétaires des terrains de faire des aménagements indépendants 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sert tout le secteur à l'est du chemin March • Deux installations de gestion des eaux pluviales séparées, une pour chaque propriétaire ✓ Permet aux propriétaires de faire des aménagements indépendants ✓ Deux entrées d'égouts collecteurs d'eau ✓ Deux entrées d'eau pour des bassins d'admission • Deux sorties vers le ruisseau Shirley 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sert tout le secteur à l'est du chemin March ✓ Permet aux propriétaires de faire des aménagements indépendants ✓ Deux entrées d'eau pour les bassins d'admission ✓ Deux entrées d'égouts collecteurs d'eau ✓ Une seule installation de gestion des eaux pluviales 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sert tout le secteur à l'est du chemin March ✓ Permet aux propriétaires de faire des aménagements indépendants ✓ Deux entrées d'eau pour les bassins d'admission ✓ Deux entrées d'égouts collecteurs d'eau ✓ Une seule installation de gestion des eaux pluviales
Utilisation du sol	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bassin de rétention des eaux pluviales situé hors des limites du secteur urbain 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bassin de rétention des eaux pluviales situé hors des limites du secteur urbain 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bassin de rétention des eaux pluviales situé hors des limites du secteur urbain 	<ul style="list-style-type: none"> • Bassin de rétention des eaux pluviales situé dans les limites du secteur urbain
Contraintes naturelles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Zone boisée conservée ✓ Bassin situé dans une vieille zone agricole 	<ul style="list-style-type: none"> • Majeure partie de la zone boisée conservée ✓ Bassin intégré à la zone boisée ✓ Zone boisée offerte à la Ville 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Zone boisée conservée ✓ Bassin situé dans une vieille zone agricole 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Zone boisée conservée ✓ Bassin situé dans une vieille zone agricole
Contraintes sociales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sentiers pédestres et cyclistes entourant les bassins • Sentiers en terrain découvert, sans couvert forestier • Liaison au chemin March Valley possible 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sentiers pédestres et cyclistes entourant les bassins ✓ Sentiers pédestres et cyclistes traversant la zone boisée existante ✓ Liaisons faciles au chemin March Valley 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sentiers pédestres et cyclistes entourant les bassins • Sentiers en terrain découvert, sans couvert forestier • Liaison au chemin March Valley possible 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sentiers pédestres et cyclistes entourant les bassins • Fossé large et profond dans le secteur résidentiel • Aucune liaison au chemin March Valley possible
Contraintes économiques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ N'occupe pas un secteur aménageable • Excavation de roc nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ N'occupe pas un secteur aménageable ✓ Excavation minimale de roc nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ N'occupe pas un secteur aménageable • Portion grande et profonde nécessaire • Excavation de roc nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Occupe un secteur aménageable, dans les limites du secteur urbain • Le bassin nécessite une portion plus profonde et plus grande que toutes les autres options • Excavation de roc importante nécessaire

OUEST DU CHEMIN MARCH

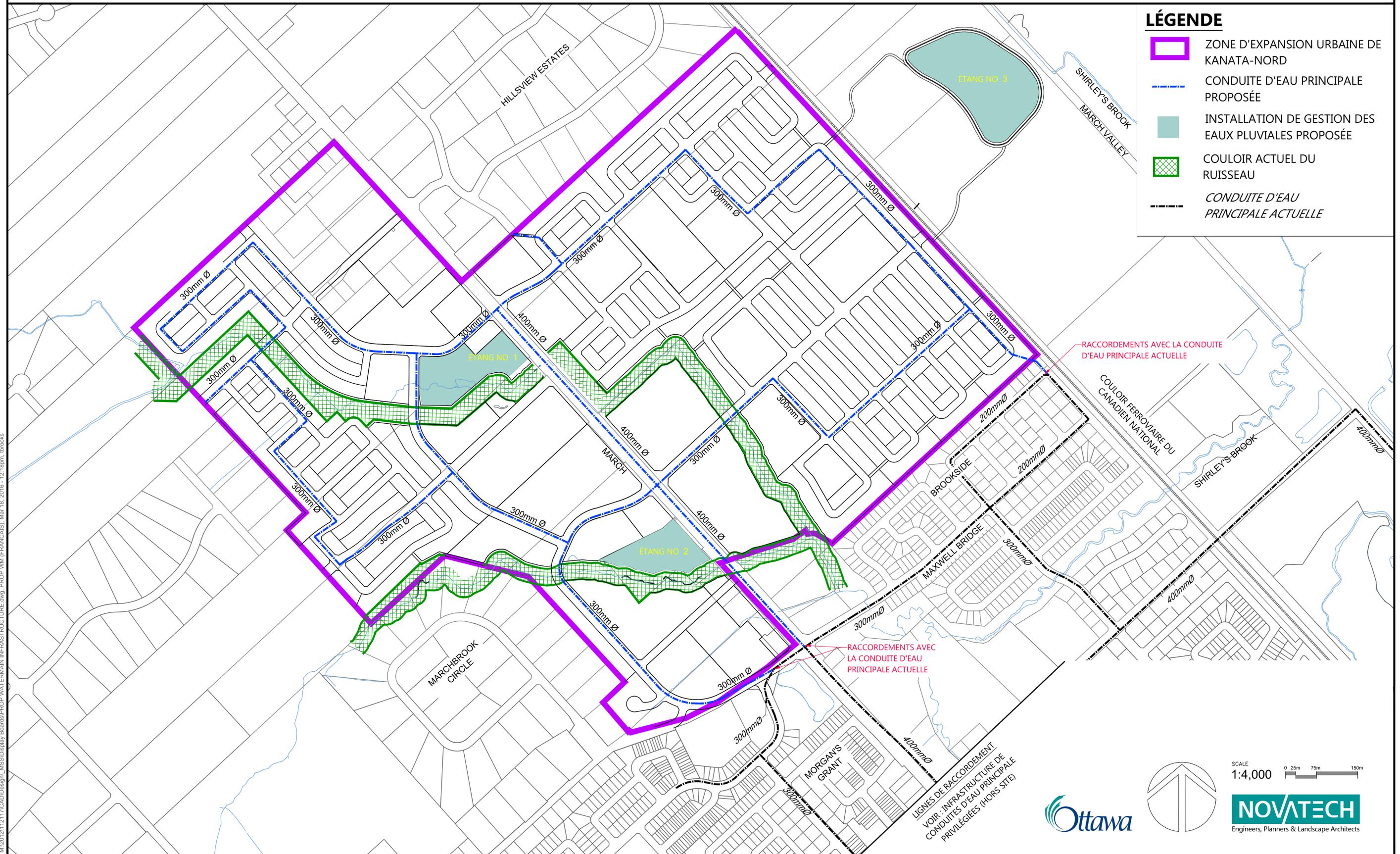
Critère	Option A	Option B	Option C	Option D
Gestion des eaux pluviales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sert la portion du secteur d'expansion urbaine de Kanata-Nord située à l'ouest du chemin March • Zones de drainage définies par les couloirs de cours d'eau ✓ Aucun franchissement de l'affluent par le bassin nord nécessaire ✓ Franchissement de l'affluent 3 nécessaire • Coordination de l'aménagement par les propriétaires rendue nécessaire par les zones de drainage 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sert la majorité de la portion du secteur d'expansion urbaine de Kanata-Nord située à l'ouest du chemin March ✓ Les zones de drainage correspondront sensiblement aux conditions existantes ✓ Mesures de contrôle requises pour la majorité de la zone située au sud de l'affluent 3 • Franchissement des affluents 2 et 3 nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sert la majorité de la portion du secteur d'expansion urbaine de Kanata-Nord située à l'ouest du chemin March ✓ Les zones de drainage correspondront sensiblement aux conditions existantes ✓ Mesures de contrôle requises pour la majorité de la zone située au sud de l'affluent 3 • Franchissement des affluents 2 et 3 nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sert la majorité de la portion du secteur d'expansion urbaine de Kanata-Nord située à l'ouest du chemin March ✓ Les zones de drainage correspondront sensiblement aux conditions existantes ✓ Mesures de contrôle requises pour la majorité de la zone située au sud de l'affluent 3 • Franchissement des affluents 2 et 3 nécessaire
Utilisation du sol	Toutes les options pour les bassins 1 et 2 présentent les mêmes répercussions sur l'utilisation du sol. <ul style="list-style-type: none"> • Une portion du bassin 1 est située sur une propriété n'appartenant pas à la Ville. • Une portion du bassin 2 est située sur une propriété n'appartenant pas à la Ville. 			
Contraintes naturelles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Modification du tracé / réhabilitation de l'affluent 2 nécessaire en amont du bassin 1 ✓ Perte d'une petite zone boisée, le bassin 1 étant situé dans une zone agricole ✓ Le bassin 2 est situé dans une zone agricole 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Modification du tracé / réhabilitation de l'affluent 2 nécessaire en amont du bassin 1 et à l'est du chemin March ✓ Perte d'une petite zone boisée, le bassin 1 étant situé dans une zone agricole ✓ Le bassin 2 est situé dans une zone agricole 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Modification du tracé / réhabilitation de l'affluent 2 nécessaire en amont et près du bassin 1 ✓ Perte d'une petite zone boisée, le bassin 1 étant situé dans une zone agricole ✓ Le bassin 2 est situé dans une zone agricole 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Modification du tracé / réhabilitation de l'affluent 2 nécessaire à l'est du chemin March ✓ Perte d'une petite zone boisée, le bassin 1 étant situé dans une zone agricole ✓ Le bassin 2 est situé dans une zone agricole
Contraintes sociales	Toutes les options pour les bassins 1 et 2 présentent les mêmes contraintes sur le plan social. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Sentiers pédestres et cyclistes entourant les bassins ✓ Liaison avec le chemin March et les sentiers des couloirs de l'affluent 			
Contraintes économiques	Toutes les options pour les bassins 1 et 2 présentent les mêmes contraintes sur le plan économique. <ul style="list-style-type: none"> • La Ville devra acquérir le terrain où se trouve l'emplacement proposé pour les deux bassins. 			



INFRASTRUCTURE DE CONDUITES D'EAU PRINCIPALE PRIVILÉGIÉES SUR LE SITE

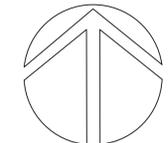
LÉGENDE

-  ZONE D'EXPANSION URBAINE DE KANATA-NORD
-  CONDUITE D'EAU PRINCIPALE PROPOSÉE
-  INSTALLATION DE GESTION DES EAUX PLUVIALES PROPOSÉE
-  COULOIR ACTUEL DU RUISSEAU
-  CONDUITE D'EAU PRINCIPALE ACTUELLE



M:\2012\117\CAD\Design\MSS\Display_Boards\PROP_WATERMAIN_INFRASTRUCTURE.dwg, PROP_WM (FRANCAIS), Mar 18, 2016 - 12:18pm, tbrooks

LIGNES DE RACCORDEMENT
VOIR : INFRASTRUCTURE DE
CONDUITES D'EAU PRINCIPALE
PRIVILÉGIÉES (HORS SITE)



SCALE
1:4,000 0 25m 75m 150m

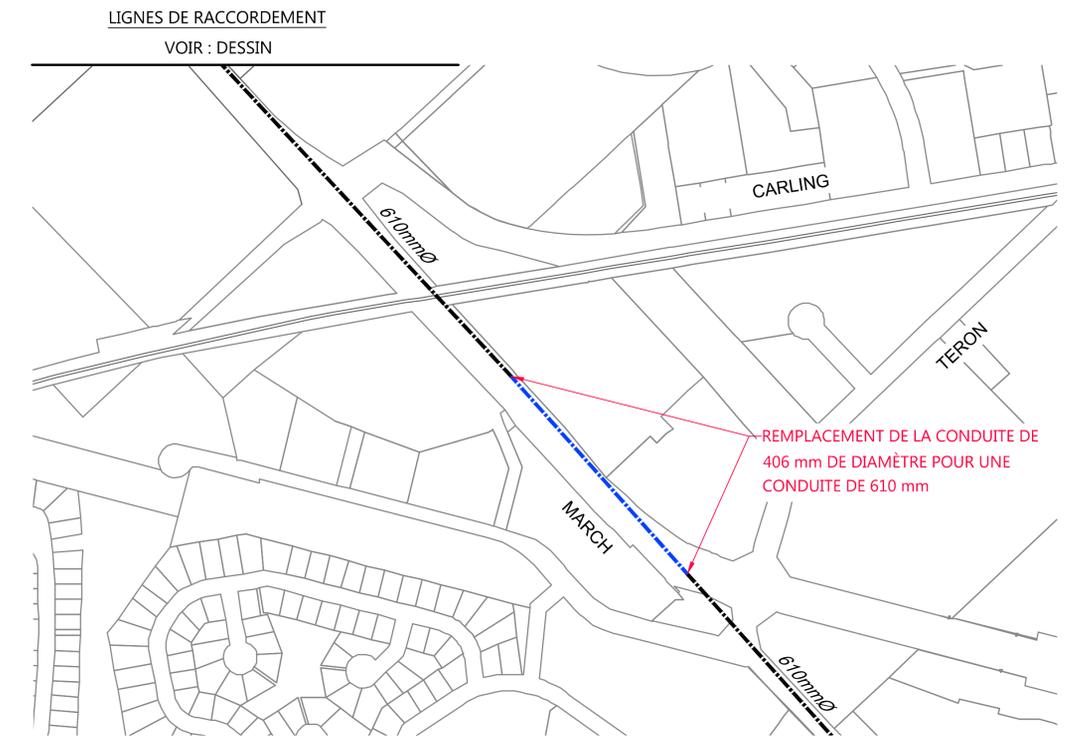
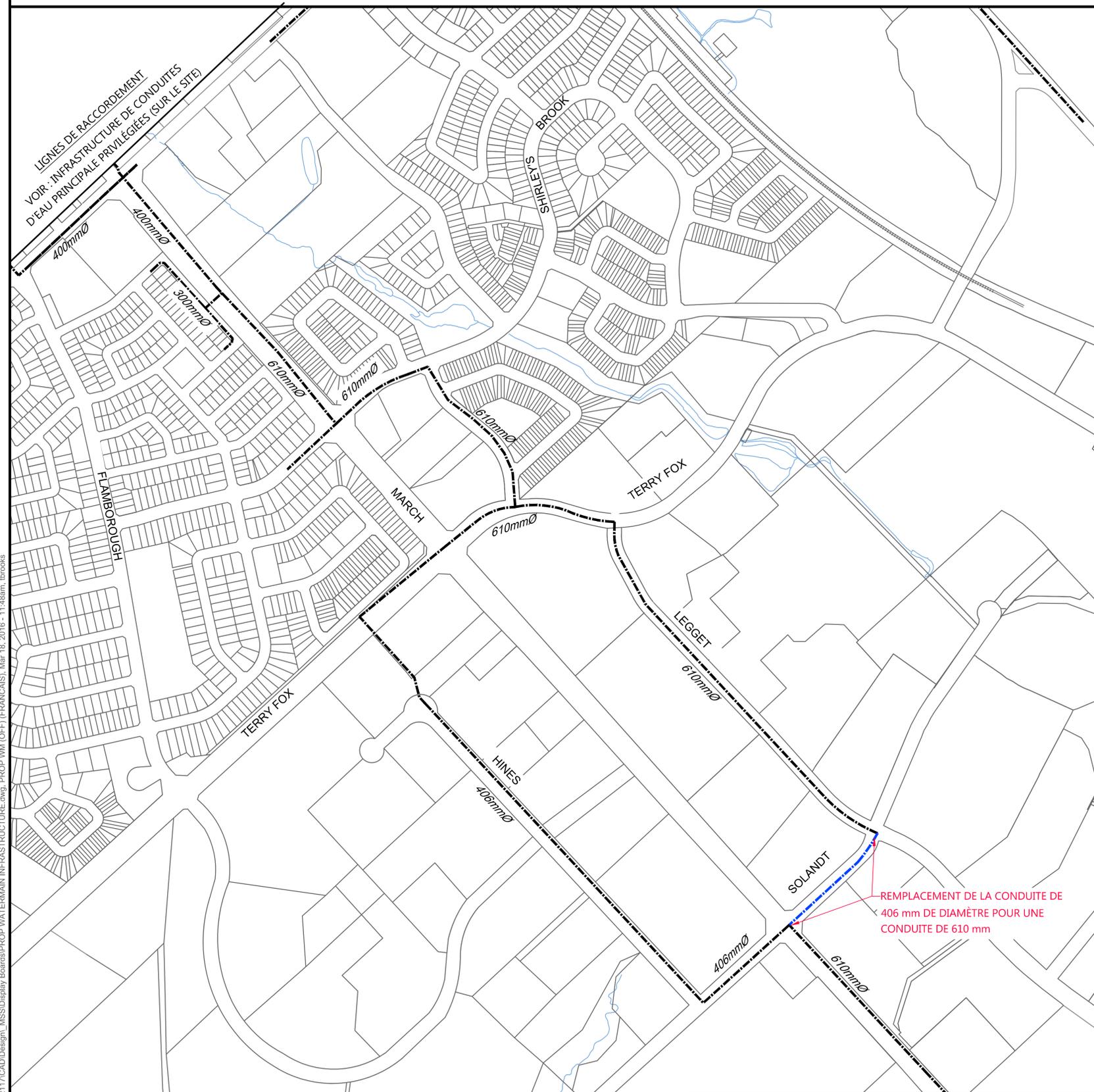




INFRASTRUCTURE DE CONDUITES D'EAU PRINCIPALE PRIVILÉGIÉES HORS SITE

LÉGENDE

-  ZONE D'EXPANSION URBAINE DE KANATA-NORD
-  CONDUITE D'EAU PRINCIPALE PROPOSÉE
-  INSTALLATION DE GESTION DES EAUX PLUVIALES PROPOSÉE
-  COULOIR ACTUEL DU RUISSEAU
-  CONDUITE D'EAU PRINCIPALE ACTUELLE



LIGNES DE RACCORDEMENT
VOIR : DESSIN



SCALE
1:4,000 0 25m 75m 150m



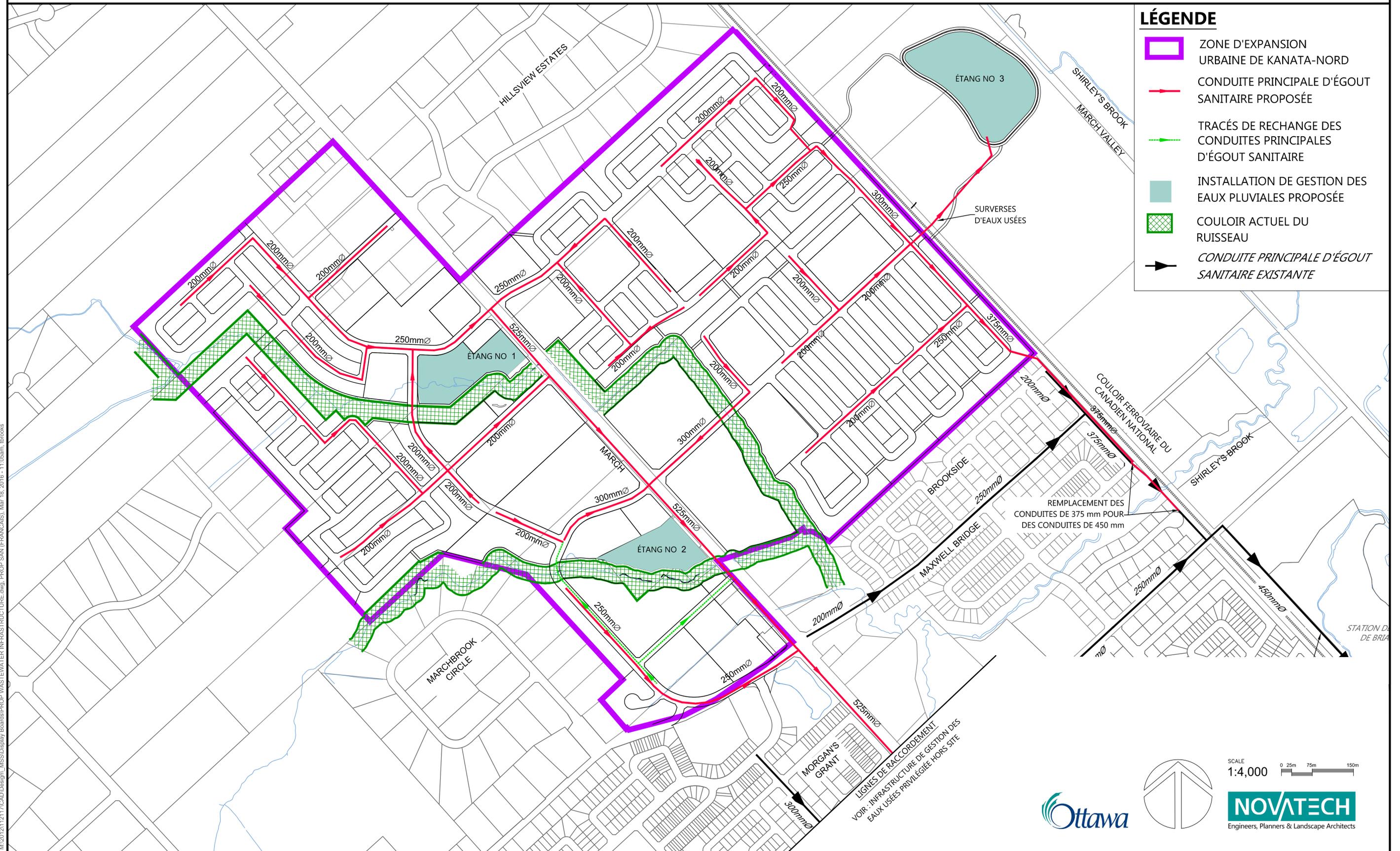


INFRASTRUCTURE DE GESTION DES EAUX USÉES PRIVILÉGIÉE SUR LE SITE

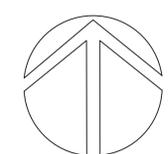
Le 30 mars 2016,
réunion communautaire n° 4

LÉGENDE

-  ZONE D'EXPANSION URBAINE DE KANATA-NORD
-  CONDUITE PRINCIPALE D'ÉGOUT SANITAIRE PROPOSÉE
-  TRACÉS DE RECHANGE DES CONDUITES PRINCIPALES D'ÉGOUT SANITAIRE
-  INSTALLATION DE GESTION DES EAUX PLUVIALES PROPOSÉE
-  COULOIR ACTUEL DU RUISSEAU
-  CONDUITE PRINCIPALE D'ÉGOUT SANITAIRE EXISTANTE



M:\2012\117\CAD\Design\MSS\Display_Boards\PROP_WASTE\WATER INFRASTRUCTURE.dwg, PROF SAN (FRANCAIS), Mar 18, 2016 - 11:05am, tbrooks



SCALE
1:4,000



NOVATECH
Engineers, Planners & Landscape Architects



INFRASTRUCTURES DE SERVICE

Le service a été déterminé en fonction de facteurs comme le meilleur trajet vers la sortie ou la liaison, le nombre minimum de franchissements de ruisseaux, l'évitement des franchissements d'autres égouts ou conduites d'eau principale et le suivi du format d'emprise du plan de visualisation privilégié. Les critères suivants ont été utilisés pour évaluer les infrastructures de service.

	Critère	Indicateurs
Conception et construction	Problèmes géotechniques et risques liés à la construction	Potentiel de sols appauvris, de roches, d'eaux souterraines élevées, etc.
	Besoins en infrastructure	Étendue des nouvelles infrastructures nécessaires
	Effets opérationnels	Quantité d'infrastructures nécessitant beaucoup d'entretien requises
	Horaire de construction	Effet de la construction sur l'échéancier d'aménagement
	Fiabilité du système	Proximité d'un dispositif en cas de débordement
	Flexibilité du service	Facilité à modifier les plans de service au besoin
Utilisation du sol	Acquisition de propriétés	Facilité d'acquisition de propriétés
	Échelonnement	Flexibilité de la conception permettant plusieurs options d'échelonnement
	Incidence sur les futurs terrains et aménagements	Allocation de la capacité résiduelle pour la croissance future
Contraintes sociales	Déplacement de résidents, d'installations communautaires ou récréatives et d'établissements	Incidence sur des zones résidentielles, institutionnelles ou commerciales
	Perturbation de la communauté existante	Étendue des infrastructures touchant les résidences et les commerces existants et perturbant la circulation
Contraintes naturelles	Incidence sur des caractéristiques naturelles importantes	Perte de zone naturelle en raison de l'installation des infrastructures
	Incidence sur les systèmes aquatiques	Incidence potentielle sur l'habitat des poissons en raison de l'installation des infrastructures
	Incidence sur la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines et sur leur quantité	Réduction du nombre de franchissements de ruisseaux et de la profondeur de l'excavation
	Effets sur les espaces verts urbains, les espaces libres et la végétation (c.-à-d. les arbres, les arbustes, etc.)	Perturbations des espaces verts et des arbres
Contraintes économiques	Utilisation potentielle d'un couloir de services combinés	Utilisation des couloirs existants lorsque possible
	Efficacité de l'utilisation des infrastructures existantes	Utilisation de la capacité excédentaire des infrastructures existantes
	Consommation énergétique	Utilisation de la gravité plutôt que de stations de pompage
	Coûts d'immobilisation	Coûts de construction initiaux
	Coûts d'exploitation	Exploitation continue et exigences d'entretien

INFRASTRUCTURE DE GESSION DES EAUX USÉES HORS SITE

Les critères suivants ont été utilisés pour évaluer le trajet des services des eaux usées. Les options n'ont aucun effet sur le Plan d'utilisation des terrains.

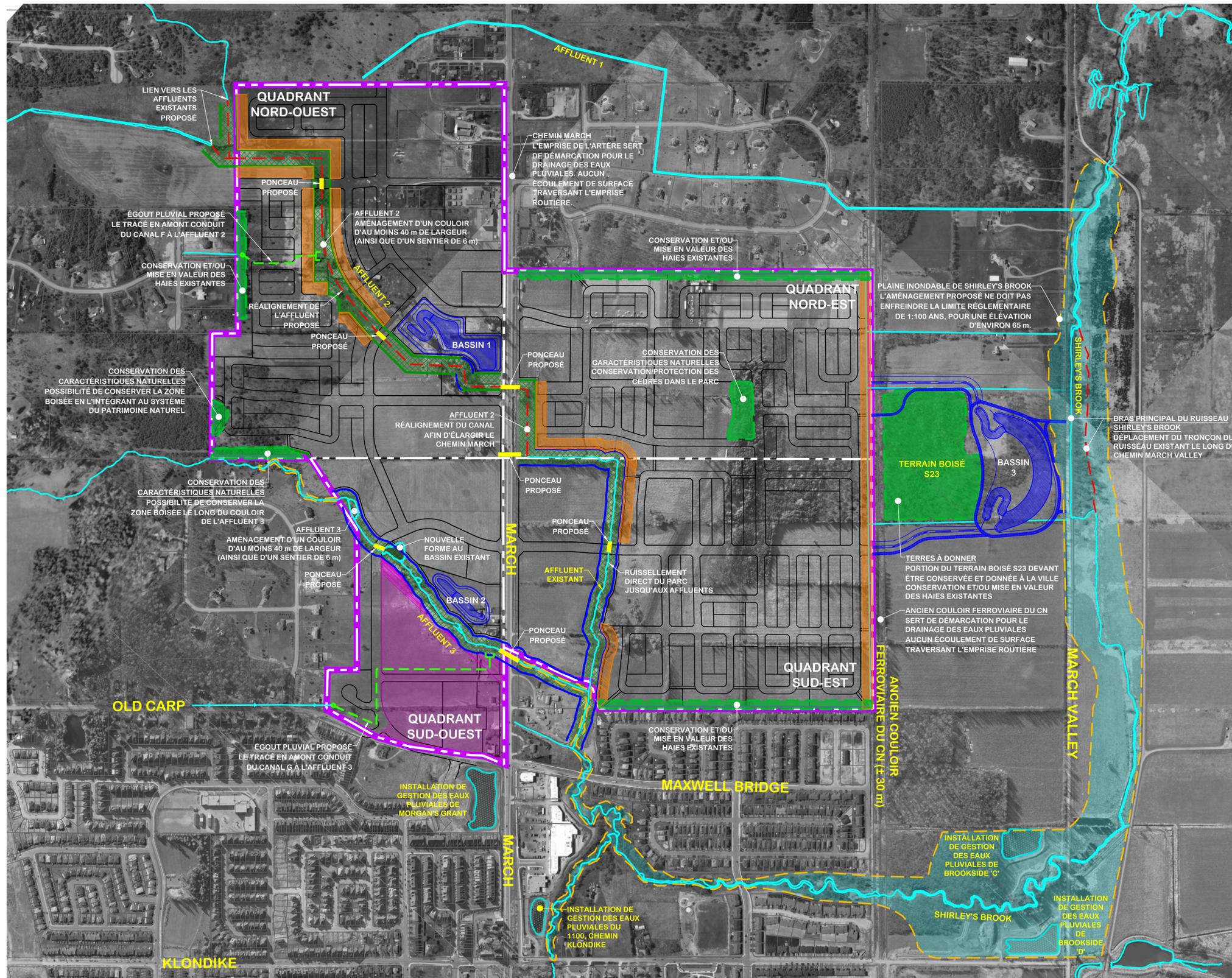
Légende

Bon ✓
Correct ~
Mauvais X

	Critère	Indicateurs	Option n° 1 De sous la crête à la station de pompage et de toute la zone à l'égout du chemin March	Option n° 2 Option privilégiée De sous la crête à la station de pompage du Briar Ridge et d'en haut de la crête à l'égout du chemin March	Option n° 3 Toute la zone utilise la gravité pour sortir à la station de pompage du Briar Ridge	Option n° 4 Toute la zone sort à la station de pompage locale avec une conduite de refoulement sur le chemin March	Option n° 5 De l'est du chemin March à la station de pompage du Briar Ridge, de l'ouest à l'égout du chemin March
Conception et construction	Problèmes géotechniques et risques liés à la construction	Potentiel de rencontrer des problèmes de sols appauvris, de roches, d'eaux souterraines élevées, etc.	X	X	X	X	X
	Besoins en infrastructure	Étendue des infrastructures nécessaires	X	X	X	X	X
	Effets opérationnels	Quantité d'infrastructures nécessitant beaucoup d'entretien requises	~	~	~	X	~
	Horaire de construction	Effet de la construction sur l'échéancier d'aménagement	~	~	~	~	~
	Fiabilité du système	Proximité d'un égout pluvial, d'un système de gestion des eaux pluviales ou d'autres eaux de surface en cas de débordement	✓	✓	✓	✓	✓
	Flexibilité du service	Facilité à modifier les plans de service au besoin	✓	✓	✓	✓	✓
Utilisation du sol	Acquisition de propriétés	Facilité d'acquisition de propriétés (selon le statut des terrains et des terrains adjacents, c.-à-d. vacants, loués ou occupés par le propriétaire)	✓	✓	✓	✓	✓
	Échelonnement	Flexibilité de la conception permettant plusieurs options d'échelonnement	~	~	~	~	~
	Incidence sur les futurs terrains et développements	Allocation de la capacité résiduelle pour la croissance future	✓	✓	X	X	~
Contraintes sociales	Déplacement de résidents, d'installations communautaires ou récréatives et d'établissements	Incidence sur des zones résidentielles, institutionnelles ou commerciales	~	~	~	~	~
	Perturbation de la communauté existante	Étendue des infrastructures touchant les résidences et les commerces existants et la visibilité des infrastructures supplémentaires et perturbant la circulation	~	~	~	~	~
Contraintes naturelles	Incidence sur des caractéristiques naturelles importantes	Perte de zone naturelle en raison de l'installation des infrastructures	✓	✓	✓	✓	✓
	Incidence sur les systèmes aquatiques	Incidence potentielle sur l'habitat des poissons en raison de l'installation des infrastructures	✓	✓	✓	✓	✓
	Incidence sur la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines et sur leur quantité	Incidence potentielle sur la qualité de l'eau du ruisseau Shirley et du bassin hydrographique résultant de rares débordements d'urgence en cas de bris de la station de pompage	✓	✓	✓	✓	✓
	Incidence sur le réchauffement climatique	Différence dans les émissions de dioxyde de carbone en raison de l'utilisation occasionnelle d'une génératrice diesel	~	✓	~	~	✓
Contraintes économiques	Effets sur les espaces verts urbains, les espaces libres et la végétation (c.-à-d. les arbres, les arbustes, etc.)	Perturbations des espaces verts et des arbres	✓	✓	✓	✓	✓
	Utilisation potentielle d'un couloir de services combinés	Longueur et zone du couloir de service	✓	✓	X	✓	✓
	Efficacité de l'utilisation des infrastructures existantes	Utilisation de la capacité existante	✓	✓	✓	✓	✓
Contraintes économiques	Consommation énergétique	Exigences de pompage	~	~	X	X	~
	Coûts d'immobilisation	Coûts de construction initiaux	✓	✓	~	X	~
	Coûts d'exploitation	Exploitation continue et exigences d'entretien	~	~	X	X	~
	Appréciation globale		~	✓	X	X	~



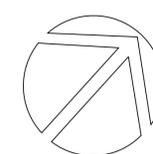
PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE RECOMMANDÉ



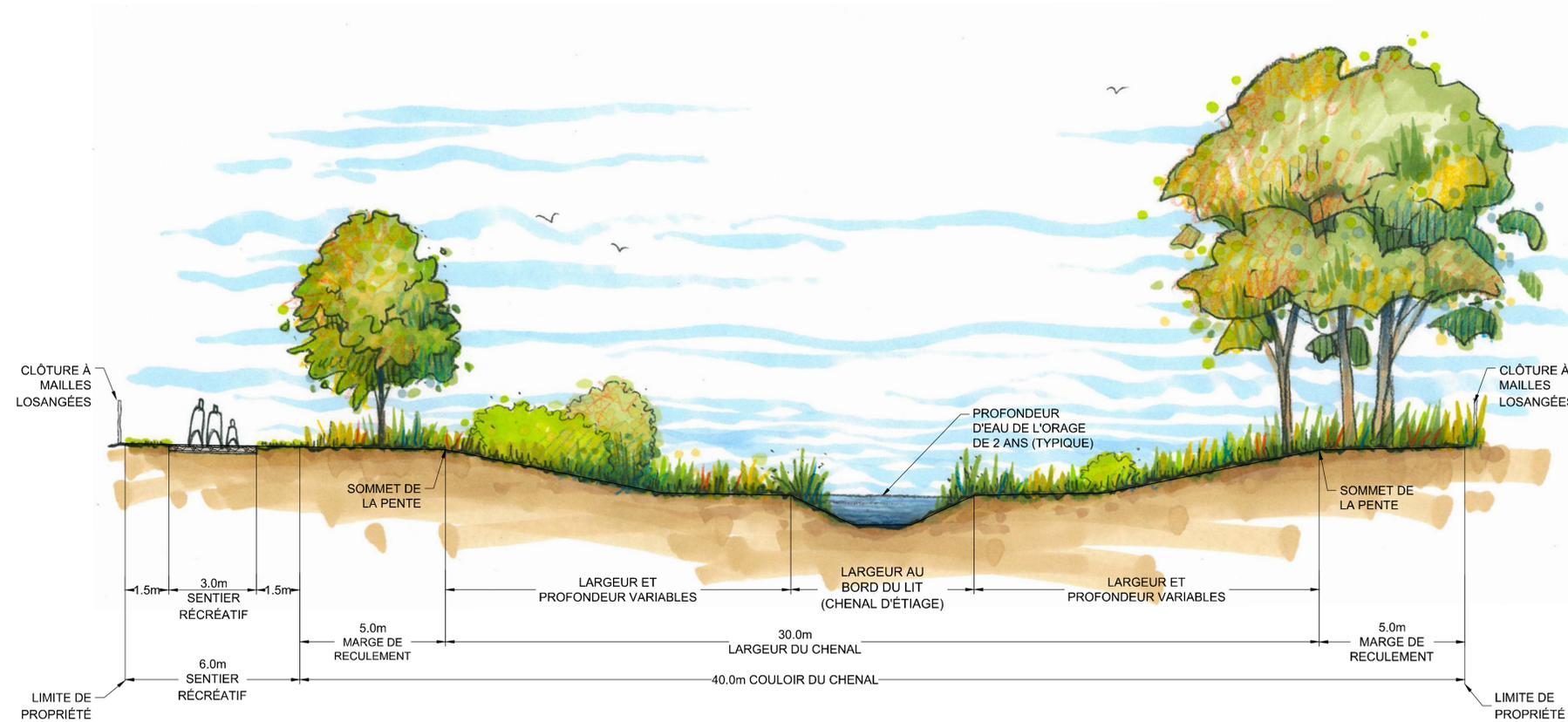
LÉGENDE

- ZONE D'EXPANSION URBAINE DE KANATA-NORD
- DÉMARCATIION DU QUADRANT DE ZONE D'EXPANSION URBAINE DE KANATA-NORD
- CANAUX DE DRAINAGE
- LIMITES DES PLAINES INONDABLES (APPROXIMATIVES)
- RÉALIGNEMENT PROPOSÉ DE L'AFFLUENT ET DU RUISSEAU SHIRLEY'S BROOK
- ZONE CONSERVÉE (TERRAIN BOISÉ/HAIE)
- BASSIN 1
- INSTALLATION DE GESTION DES EAUX PLUVIALES PROPOSÉE
- ZONE RACCORDÉE AUX DISPOSITIFS DE GESTION DES EAUX PLUVIALES SUR PLACE
- COURS ARRIÈRE DONT LES EAUX DOIVENT ÊTRE DIRIGÉES VERS LES AFFLUENTS OU LES COURS D'EAU EN AMONT
- ALIGNEMENT DE L'AFFLUENT PROPOSÉ
- PONCEAU PROPOSÉ (1,8 m DE LARGEUR SUR 1,2 m DE HAUTEUR)
- ÉGOUT PLUVIAL PROPOSÉ POUR LA ZONE EXTERNE
- CANAL D'ADDUCTION DES EAUX PLUVIALES PROPOSÉ
- INSTALLATION DE GESTION DES EAUX PLUVIALES EXISTANTE
- ZONE BOISÉE EXISTANTE

SCALE 1:5,000 0 31.3m 93.8m 218.8m



NOVATECH
Engineers, Planners & Landscape Architects

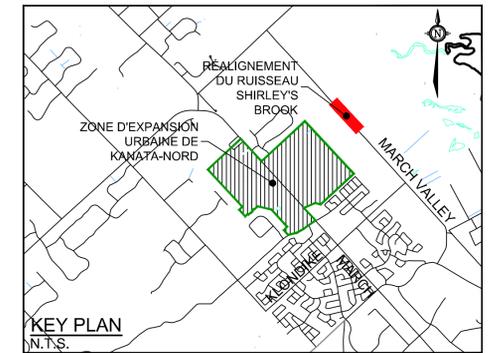


Notes

- Maintien de couloirs du ruisseau de 40 m de largeur dans le secteur d'expansion urbaine de Kanata-Nord pour les affluents 2 et 3 de Shirley's Brook.
- Aménagement de nouvelles caractéristiques dans l'habitat – notamment des bassins profonds et peu profonds, des canaux profonds et des aires de nidification artificielles – à différents endroits pour pallier les conséquences négatives des nouveaux aménagements sur la faune.

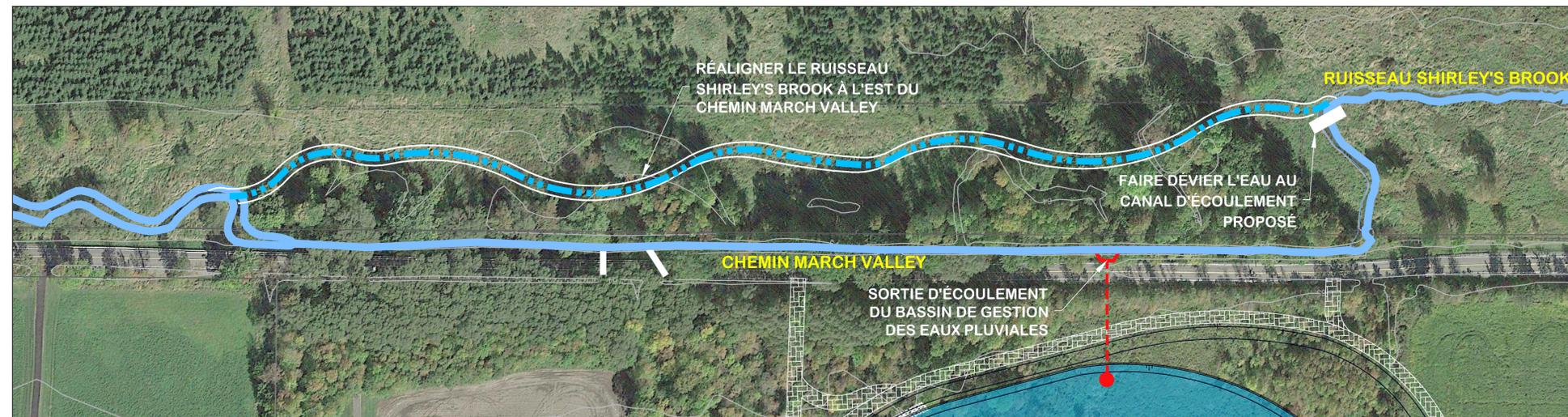


RÉALIGNEMENT ET RÉHABILITATION DU BRAS PRINCIPAL DU RUISSEAU SHIRLEY'S BROOK



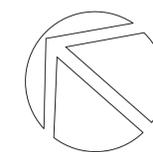
LÉGENDE

- CANAL D'ÉCOULEMENT EXISTANT
- CANAL D'ÉCOULEMENT PROPOSÉ
- ÉGOUT PLUVIAL PROPOSÉ
- MUR D'AMONT PROPOSÉ



RÉALIGNEMENT DU RUISSEAU SHIRLEY'S BROOK DANS LE SECTEUR BOISÉ À L'EST DU CHEMIN MARCH VALLEY

M:\2012\117\CAD\Design\ENR\Figure 6.5 Shirley's Brook Options.dwg - PANEL-B25-FRANCAIS, Mar 21, 2016 - 4:30pm, lthurber



SCALE
NTS

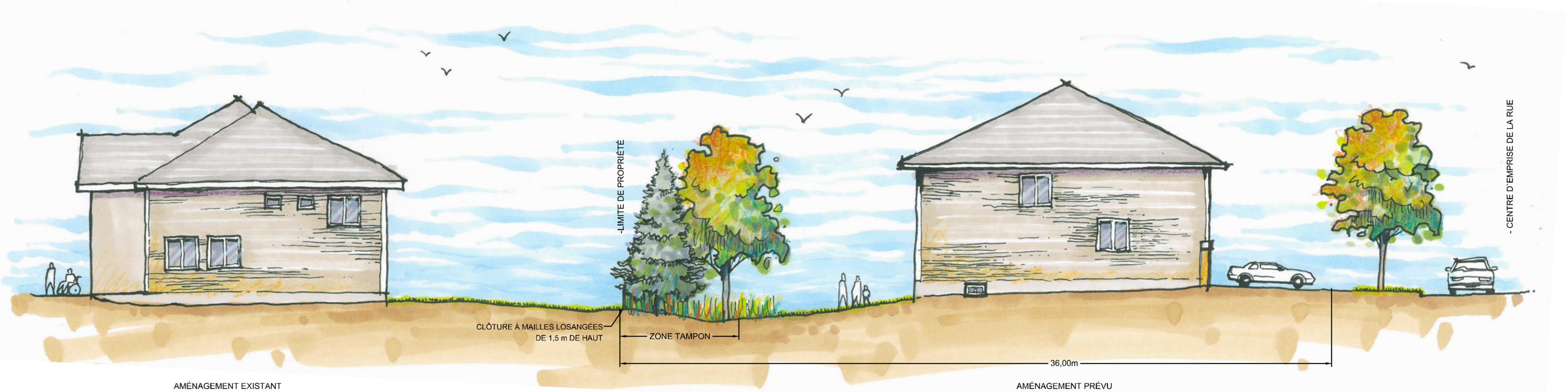


Engineers, Planners & Landscape Architects

Habitations à logement multiples à résidentiel existant



Habitations orientées sur la rue à résidentiel existant



Prochaines étapes

Merci d'avoir assisté à la réunion portes ouvertes de ce soir.

Votre apport au plan de conception communautaire de Kanata-Nord est important; nous vous remercions pour vos commentaires. Vous pouvez les transmettre au personnel de la Ville à l'aide des feuilles qui vous ont été remises.

Après la réunion portes ouvertes :

- vos commentaires, ainsi que ceux des intervenants et des organismes techniques, seront examinés;
- l'équipe chargée de l'étude élaborera le plan de conception communautaire de Kanata-Nord, le plan de gestion environnementale, le plan directeur de viabilisation et le plan directeur des transports;
- le personnel municipal entamera le processus de modification du Plan officiel afin de mettre en place le plan d'utilisation des terrains recommandé ainsi que les études connexes;
- la modification au Plan officiel sera évaluée par le Comité de l'urbanisme et le Conseil municipal au cours des prochains mois. Vous pouvez en appeler de la décision du Conseil auprès de la Commission des affaires municipales de l'Ontario (la CAMO).

Les documents de la réunion seront disponibles à ottawa.ca/kanatanord.

Vous pouvez également envoyer vos commentaires à :

Wendy Tse, MCIP, RPP, associée écologique LEED
Urbaniste, Unité de la planification communautaire et du design urbain
Ville d'Ottawa
110, avenue Laurier Ouest, 4e étage
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
kanatacdp-pcc@ottawa.ca

Merci pour votre participation au projet.